

CONSTRUCTION DE 46 LOGEMENTS À GRENOBLE (38)

Maître d'ouvrage : OPAC 38

Shon : 3 850 m²

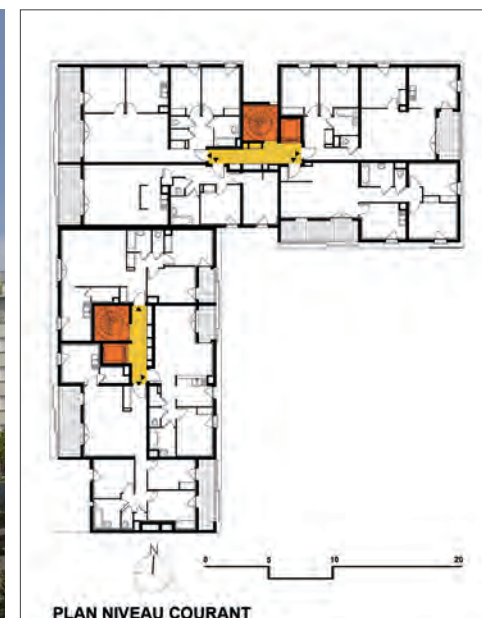
Montant des travaux : 3 650 000 € ht

Concours : 2003

Réalisation : 2006

Opération bénéficiant d'un système de management environnemental

Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de qualité environnementale et d'insertion architecturale de la Zac qui s'est dotée des règles nécessaires avec la prescription des règles de retrait et d'alignement, des règles d'ouverture et de percement des façades et de l'îlot, l'adoption des prescriptions architecturales liées aux matériaux, à la transparence et à la clarté. Il se compose d'un soubassement où toute émergence est gommée, d'un corps de l'édifice où de larges bandeaux s'étendent au-dehors des lignes de planchers soulignant la perspective des rues et sur lesquels courent librement des volets persiennés et d'un élément de couronnement affirmé comme un volume de bois unitaire et compact.



+ DES LOGGIAS HABITÉES

